

**COMPTE-RENDU ASSEMBLEE CONSTITUTIVE  
AMAPP LA SEMENCE - MARDI 13 DECEMBRE 2011**



- Tour de table de présentation – 22 personnes présentes
- Rappels succincts du fonctionnement : charte et adhésion
- Statuts : amendements et vote

Amendements :

article 2 :

« de soutenir **et promouvoir** un mode de production biologique »

« de permettre la mise en place d'un contrat écrit...

« Elle n'achète ni ne vend de denrées. »

article 3

Le siège social peut être modifié sur simple décision.

article 7

Le montant des cotisations est décidé en AG.

article 9

« de mettre en œuvre les orientations prises en AG. Il présente à l'AG... »

➤ Statuts approuvés à l'unanimité

- Comité de pilotage

Un groupe d'amappiens se constitue au sein du Comité de pilotage.

Les Clunisois sont vivement invités à prendre toute leur place dans l'animation de l'Amapp.

Personnes volontaires : Emmanuel Gaillard, Aurélie Bleton, Frédérique et Guy Lereuil, Marie-Edith Fleutot, Stéphanie Duchet, Jean-Claude Bonnetete, Eric Privat, Bart De Bolster, Sylvie Bricard, Delphine Boisseau.

- Développement éventuel (producteurs / consommateurs)

LEGUMES, Le Topinambour :

nombre de paniers actuels :

29 à Cluny et 15 à Verosvres.

Inscription closes pour le moment. Les personnes désirant des paniers de légumes seront inscrites sur liste d'attente. Bart et Sarah feront le point en avril, après la rupture hivernale.

Bart fait un point sur la pérennité économique de son activité de maraîchage : pour assurer la viabilité de son projet, il faut environ 75 paniers.

Pour la prochaine saison, de nouvelles variétés de légumes vont remplir les paniers.

Bart et Sarah vont lancer un appel à l'aide pour monter la structure de deux tunnels courant février. Des agneaux vont naître au début du printemps. Une rupture des livraisons de paniers de quelques semaines entre l'hiver et le printemps va avoir lieu.

PAIN

12 contrats à Verosvres et 8-9 à Cluny

Sylvie peut produire davantage. Si elle a davantage de contrats à Cluny, elle pourra faire une fournée supplémentaire pour le jeudi (= fournée de 40 kgs).

FERME des Grands Noyers – Emmanuelle et Eric Privat.

En hiver, la production de lait diminue.

Viande : steacks hachés en début d'année, viande de veau d'ici juin, lapin à la fin du printemps.

FARINE

Julien Taton va proposer des contrats trimestriels.

VIN – Domaine de Thalie

Contrat avec cotisation. Prochainement : vin de consommation courante en Macon rouge et blanc en BIB (Bag in Box) de 5l.

Pour Cluny : nouveau producteur de fromages de chèvre

- Points divers

Assurance : l'Amapp va prendre une assurance pour assurer tout risque éventuel, notamment sur les lieux de distribution.

Insertion dans les réseaux : il serait intéressant que l'Amapp adhère au réseau national des Amap, afin de soutenir la démarche plus largement.

Fromages : ne pas oublier de renvoyer sa commande à chaque fois et d'indiquer à quelle branche de l'Amapp vous appartenez (Cluny ou Verosvres).

Cabas : Stéphanie se renseigne pour acheter des cabas pour l'Amapp, qui seraient ensuite loués avec caution aux amappiens.

Proposition de partenariat avec Artisans du Monde (pour les produits solidaires ET bio), pour les Amappiens intéressés.